MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail

UNIVERSITÉ VIRTUELLE DE CÔTE D'IVOIRE

COMMUNIQUÉ

INFORMATION À L'ATTENTION DES CANDIDATS AU MASTER 1 ANNÉE ACADÉMIQUE 2026–2027

L'Université Virtuelle de Côte d'Ivoire (UVCI) informe les personnes ayant manifesté leur intérêt pour une admission en Master 1 au titre de l'année académique 2026–2027 de l'organisation d'une session exceptionnelle de rattrapage.

Cette session s'adresse notamment aux candidats qui :

- ont postulé au Master 1, mais dont la candidature n'a pas été retenue ;
- ont déposé un dossier de candidature, mais n'ont pas pris part au test écrit ;
- ont effectué des démarches ou soumis une demande d'admission, sans avoir reçu de réponse à ce jour.

INFORMATIONS PRATIQUES

DATE	**Mercredi 11 novembre 2026**
HEURE	**À partir de 7 h 30**
LIEU	**Siège de l'UVCI, sis aux Deux-Plateaux**

Les candidats concernés sont priés de se présenter munis d'un terminal numérique (téléphone portable, tablette ou ordinateur) et de s'assurer qu'ils disposent d'une connexion Internet fonctionnelle.

ATTENTION — Cette session constitue l'ultime session de rattrapage. Aucune autre session ne sera organisée. La présence des candidats concernés est donc vivement attendue.

INSCRIPTION DES CANDIDATS ADMIS : les candidats déclarés admis à l'issue de cette session devront impérativement procéder à leur inscription au plus tard le samedi 14 novembre 2026. Ce délai est de rigueur.

L'UVCI invite l'ensemble des candidats concernés à saisir cette dernière opportunité et à prendre toutes les dispositions nécessaires pour participer à cette session.